Conseil Consultatif Régional des Personnes Accueillies des Pays de la Loire
CCRPA du 5 décembre 2012 à ANGERS

Thème de la journée : **C'est quoi une politique efficace de lutte contre la pauvreté et les exclusions ? Demain, après-demain, ma priorité c'est…**

18 participants :

- 8 personnes accueillies
- 2 représentants d'administration (DRJSCS)
- 8 salariés d'associations

Présentation des animateurs :

La rencontre est animée par :

- Camille CHAMOUX, conseillère technique à l'URIOPSS (Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux). L'URIOPSS est une union d'associations du secteur du handicap, des personnes âgées, de l'enfance et de la lutte contre les exclusions. L'URIOPSS porte la mise en place du CCRPA, en partenariat avec la FNARS.
- Noémie GUICHET, chargée de mission à la FNARS (Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale). La FNARS fédère des associations de lutte contre les exclusions.

Qu'est-ce que le CCRPA ?

Le Conseil Consultatif Régional des Personnes Accueillies a pour objectif de favoriser la prise en compte de la parole des personnes concernées par les situations de pauvreté et d'exclusion lors de l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques. Les réunions du CCRPA rassemble les personnes accueillies/accompagnées par les associations, les salariés et bénévoles d'associations ainsi que des administrations afin de croiser les regards et de co construire des propositions d'amélioration.
Le CCRPA est une déclinaison régionale du CCPA (Conseil Consultatif des Personnes Accueillies) qui se réunit sur le même principe à Paris, ouvert aux personnes accueillies et associations de toute la France.

La présence d'une administration : la DRJSCS

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) est chargée de mettre en œuvre les orientations de l'Etat en matière de politique de la ville, de prévention des discriminations et de promotion de l'égalité des chances sur la région des Pays de la Loire. Pour cela, elle s'appuie sur les 5 Directions Départementales de la Cohésion Sociale (DDCS).

La DRJSCS anime une commission Hébergement et Accès au Logement (CHAL). Cette commission a pour mission d'articuler les politiques d'hébergement et d'accès au logement sur la région. Elle

réunit l'ensemble des professionnels qui travaillent sur ces questions : les services déconcentrés de l'Etat, les conseils Généraux, les bailleurs, les associations, les CCAS…

Afin de mettre en place une politique de lutte contre les exclusions au plus proche des besoins de la population, la DRJSCSS souhaite entendre les premiers concernés en participant aux rencontres du CCRPA, mais aussi en proposant à des personnes accueillies volontaires de venir s'exprimer lors de cette commission Hébergement et Accès au logement pour que le autres professionnels entendent la parole des premiers concernés.

Explication du thème du jour :

Le 10 et 11 décembre prochain va avoir lieu à Paris la conférence nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. L'objectif pour le Gouvernement de François Hollande à l'issu de ces 2 jours de conférence est de pouvoir fixer les grandes lignes des politiques de lutte contre les exclusions pour les 5 ans à venir.

Ainsi, 7 thèmes seront abordés lors de cette conférence :

- ✓ L'emploi
- ✓ L'hébergement et le logement
- ✓ Le surendettement
- ✓ La réussite éducative
- ✓ Les minimas sociaux
- ✓ La santé
- ✓ La gouvernance des politiques publiques

Le délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement (DIHAL), Alain Regnier, qui est à l'initiative du CCPA au niveau national, a souhaité que les premiers concernés par les politiques sociales puissent s'exprimer lors de cette conférence. Ainsi, le compte-rendu du premier CCRPA en Pays de la Loire sur l'isolement et la solitude qui a eu lieu le 20 juin dernier, a été transmis à la DIHAL, et il est prévu que les échanges d'aujourd'hui soient également relayés auprès du Gouvernement.

RESTITUTION DES ECHANGES
C'EST QUOI UNE POLITIQUE EFFICACE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET LES EXCLUSIONS ?

Après l'explication de la conférence nationale de lutte contre la pauvreté et les exclusions, les participants travaillent en sous-groupe sur leurs priorités, dans l'immédiat d'abord (pour demain), puis pour plus tard (après-demain). Les propos sont retranscrits tels qu'ils ont été inscrits sur les post it.

- Priorités pour demain (dans l'immédiat):

Logement/hébergement :

L'accueil en hébergement avec un chien
Eviter la violence dans les lieux d'hébergement
Vivre bien dans son logement
Trouver un logement plus grand

Retrouver un logement
Déménager en Loire-Atlantique
Avoir un logement pour avoir mes enfants tous les 15 jours
Un logement pour ma fille en Vendée
Avoir un logement décent
Diminuer le coût de l'énergie
Créer plus de places en CADA

Travail :

Trouver du travail
Se sentir utile
Travailler dans de bonnes conditions
Mon permis de conduire pour trouver un emploi
Que les entreprises fassent plus de social
Avoir un emploi stable
Des embauches justes (pas sur piston)
Augmenter les retraites

Santé :

Retrouver la santé
Problème de santé
Besoin d'information sur les droits
Préserver sa santé morale et physique
Comment faire valoir ses droits ?
Sanctionner les refus de soins
Me faire soigner pour mes oreilles, l'audition
Réduire les frais dentaires

Famille :

Passer du temps en famille
Avoir un logement pour accueillir les enfants
Peur que les enfants et petits enfants vivent la même chose que nous

Argent :

Finir le mois
Augmenter les salaires
Faire face aux dépenses supplémentaires

Objectifs personnels :

Finir mes études
Garder la motivation
Trouver la confiance en soi
Etre reconnu

Gérer mon temps
Etre heureux

Politiques sociales :

Répondre aux besoins des personnes accueillies rapidement
Trouver des solutions pour les gens à la rue
Gérer le froid
Avoirs des interlocuteurs directs
Réduire le temps entre constats et actions : rester dans l'action

Ses droits :

Accéder à ses droits
Pas d'explications, on n'y comprend rien
Faciliter le regroupement familial
Faciliter les accès aux documents administratifs
Garde d'enfants accessibles (c'est cher !)
Aider les familles dans leur quotidien
Raccourcir les démarches administratives

- Priorités pour après-demain :

« C'est plus compliqué d'y répondre, je vis au jour le jour »

Logement :

Un logement équipé
Un logement en ville (proche du travail, des services, éviter la solitude)
Un logement assez grand
Un logement pour tous
Avoir Son toit
Plus de mixité dans les villes
Accéder plus facilement à la propriété
Plafonner les loyers

Vie sociale :

Sortir de chez soi
Avoir des occupations
Connaître des personnes beaucoup, discuter

Loisirs/voyages :

Continuer mes activités
Partir en groupe mais moins de 8 jours
Voyager

Une croisière en voile
Un voyage à Paris
Retourner au Portugal
Prendre des vacances
Avoir plus de temps et de sous pour les loisirs
Trouver une activité

Santé :

Meilleur remboursement sécurité sociale
Etre en bonne santé
Trouver un travail adapté à mes problèmes de santé
Continuer à pouvoir se soigner
Retrouver du souffle, arrêter de fumer

Famille :

Voir mon fils
Un appartement plus grand pour accueillir mes enfants
Aide pour les familles monoparentales
Maintenir les liens familiaux

Argent :

Une retraite suffisante
Plus d'argent
Ne plus être gouverné par la finance
Des retraites plus élevées

Les droits :

Avoir la nationalité française

Emploi

Tenir un restaurant routier avec mes 2 filles
Avoir un emploi stable
Rémunérer les mères au foyer
Avoir un travail épanouissant
Vivre et travailler dans le sud

Equilibre social :

Lutter contre la stigmatisation de la pauvreté
Réduire les inégalités
Garder une dynamique de partage
Garder l'esprit ouvert

L'accès aux biens courants :

Que la nourriture soit plus abordable
Résoudre les problèmes de transports
Arrêter d'augmenter le prix des cigarettes

L'après-midi est consacré à la thématique du logement et de l'hébergement, autour de 3 questions : c'est quoi être chez soi ? Quelles sont les conditions pour y accéder ? Quelles sont les conditions pour s'y maintenir ?

C'est quoi être chez soi :

Etre libre

Etre locataire/propriétaire (pour avoir le choix des travaux par exemple)
Avoir les clefs de chez soi
Pouvoir recevoir des amis
Pouvoir avoir des animaux domestiques
Pouvoir recevoir des amis
Etre indépendant/liberté
Liberté d'aller et venir
Liberté de recevoir ou non (ouvrir la porte)
Choisir d'être seule ou non
Avoir le choix de son logement
Inviter qui on veut
Aménager son intérieur
Habiter le quartier qu'on souhaite
Me sentir dans mon quartier, dans ma ville
Avoir de l'intimité/être tranquille
Ne pas être soumis à des règles extérieures
Lieu de tranquillité

Etre en sécurité

Etre à l'abri, au chaud
Se faire respecter
Se sentir en sécurité
Etre en sécurité
Etre rassuré
Avoir des repères
Etre en famille
Un refuge
Ne pas subir les bruits du voisinage

Autonome :

Etre responsable
Payer les loyers/gérer son budget
Entretenir
Changer ses habitudes
Créer du lien (voisins, gardien d'immeuble)
Tenir dans son budget
Avoir son autonomie
Avoir ses propres affaires
Lieu dans lequel je prépare mon quotidien
Cuisiner
Respecter les voisins/l'environnement

Ce que je ne veux surtout pas que soit mon chez moi :

Bruyant
Des pièces trop étroites non aménageables
Insalubrité, mal isolé
Des gens qui viennent après 20h sans prévenir
Des voisins collants
Le fait de ne pas pouvoir le personnaliser
Des propriétaires trop pesants
Humide
De ne pas pouvoir accueillir des animaux
Un endroit sale
Sans un lit
Un lieu non sécurisé
Ne pas pouvoir accueillir mes enfants
Trop petit

Les conditions pour accéder à ce chez soi :

Des ressources, de l'argent, suffisamment ou régulièrement
Du travail
Avoir les conditions de séjour nécessaires
Pouvoir payer son emprunt
Respecter les autres : pas de bruit
Avoir une caution, des garants (problème des personnes au-dessus du seuil FSL qui ne bénéficient donc pas de la caution)

<u>Les freins :</u>
Les délais d'attente pour un logement social : 3 ans parfois. Lassitude, découragement
Manque des T2 (besoin de plus petits logements)
Le loyer et les charges trop élevées
Le mauvais accueil des bailleurs
Une stigmatisation lorsqu'il y eu des impayés passés.

Les conditions pour se maintenir chez soi

<u>Les leviers :</u>

Un montant fixe d'APL, pas fluctuant
Un accompagnement, une aide, une écoute par des travailleurs sociaux
Avoir des propriétaires qui font du social
Le respect des obligations du locataire (entretien, loyer…)
Savoir vers qui se tourner en cas de difficultés
Avoir un seul interlocuteur
Oser aller chercher des aides alimentaires
Avoir un logement adapté pour y vieillir
Les plus petits immeubles : favorise les liens avec les voisins
Ne pas oublier de payer son loyer
Se l'approprier
Prendre le temps de l'aménager
Un loyer adapté aux ressources
Un propriétaire à l'écoute
Simple et vivable : faire attention à ne pas entasser les choses, garder de l'espace, s'organiser
Avoir les bons conseils au bon moment

Les freins :
APL : le trop perçu à rembourser (indu sur le RSA)
Les assistantes sociales de secteur de se déplacent pas à domicile

Les suites

- La prochaine rencontre du CCRPA se déroulera à Nantes, durant le premier trimestre 2013.
- Possibilité pour les personnes accueillies volontaires de venir s'exprimer lors de la Commission Hébergement et accès au Logement (CHAL) animée par la DRJSCS, et réunissant l'ensemble des administrations, les bailleurs, les associations, qui aura lieu fin janvier 2013.
- Proposition de la constitution d'un comité de pilotage, chargé d'organiser la prochaine rencontre du CCRPA (définition du thème, de la méthode d'animation, du lieu…). Ce comité de pilotage serait composé de l'URIOPSS, la DRJSCS, La FNARS, et de personnes accueillies et associations volontaires.

N'oubliez pas, les frais de déplacements des personnes accueillies sont entièrement remboursés par l'URIOPSS. Pour cela, adressez à l'URIOPSS les originaux des factures (billets de train, de bus, tickets de parking…).